

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 001-210101895-20260330-DEL26_44-DE



N° 26 / 44

Séance du 30 mars 2026

Nombre de
Membres

En Exercice : 15
Présents : 15
Procuration : 0
Volants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 18H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 24 mars 2026

Membres présents : Mmes MM. BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie (arrivée à 18h49), MOSINI Patricia, MOSSAZ Denis, NICULESCU Christian, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Bernard FOUCART

Objet : VIDEOPROTECTION – Demandes de subvention – Autorisation Préfectorale

Lors du budget primitif 2026 une somme a été allouée pour le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune d'Injoux-Génissiat.

Le cabinet LB Conseil a réalisé une étude complète en tenant compte des besoins de la commune.

Les travaux seront engagés en 2026 et sont estimés pour un montant de 216 645 € HT.

Cette opération peut être financée par l'Etat (10%) soit environ 21 000 €, par la Région (50%) soit environ 100 000 € et par le Département (15 %) soit environ 32 000 €, selon le plan de financement ci-après :

Plan de financement :

Montant du projet	216 645 €
Subvention Région	100 000 €
Subvention Etat FIPD et/ou DETR	21 000 €
Subvention Département	32 000 €
Commune : autofinancement	63 645 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

⇒ **Approuve** le plan de financement présenté

⇒ **Autorise** Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation à la Préfecture de l'Ain pour le déploiement du dispositif de vidéoprotection

⇒ **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les aides de la Région, de l'Etat et du Département

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le Secrétaire

Bernard FOUCART

Le Maire,

Denis MOSSAZ

